

Arrondissement
de Fribourg

Brigade de
St. Imier
98^e 1974

Vieussens, le 17 ybre 1894.

Mon Commandant.



J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il y a —
aujourd'hui à la commune de Vieussens, 18 cadavres enterrés
par suite du Choléra. Aucun médecin ne visite cette commune,
de sorte que les habitants meurent sans avoir eu le moindre soin.
M. le Maire de cette localité est malade, le garde champêtre
et le fendeur le sont aussi, n'ayant donc personne à la
tête, les parents eux-mêmes sont obligés d'inhumer les auteurs
de leurs jours, quelle que soit leur affliction et l'état de leur
santé.

Le cimetière est situé au centre du village et malgré
mes recommandations expresses, les fauchés ne se font qu'à
1 m. 25 cent. de profondeur au lieu de la faire de 2 m. 25 et
dans un fâcheux état de choses, j'ai cru de mon devoir
d'y envoyer un gendarme pour les faire creuser à la
profondeur voulue de crainte que l'exhalaison de ces corps
ne complique l'épidémie et fasse périr tous les habitants.
Demain je ferai relever ce gendarme, et je continuerai
ainsi jusqu'à ce que mon capitaine à qui j'en rend
compte me donne des ordres.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect —

Mon Commandant

Votre très humble et très obéissant serviteur

Thodore App

Monsieur M. le Chef d'Escadron Command. le Génie de l'Armée Frib.

Le commandant
Haidel
arrivé au cimetière
hier